
Métallurgie (industries)

Savoie

IDCC 822

Convention collective du 29 décembre 1975

[Étendue par arrêté du 25 juillet 1980, JO 18 septembre 1980]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

